



PRÉVÔGLACE SA

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5

CH - 2740 Moutier

Swiss Ice Hockey Federation
Regio League
M. Marc-Anthony Anner
Flughofstrasse 50
CH – 8152 **Glattbrügg**

Moutier, le 15 septembre 2023

Ouverture de la patinoire pour la saison 2024-2025

Cher Monsieur,

A la suite des décisions budgétaires proposées par le Conseil municipal et arrêtées lors du Conseil de ville du 26 juin 2023 par une diminution des subventions annuelles de CHF 25'000.-, Prévôglace SA a convoqué dans l'urgence un conseil d'administration pour définir la stratégie à adopter quant à la date d'ouverture de la patinoire pour la saison 2023-2024.

En date du 4 juillet 2023, Prévôglace SA a convoqué les clubs résidents et locataires pour les informer des décisions prises par le conseil d'administration lors de sa séance extraordinaire du 28 juin 2023.

Pour pallier la baisse des subventions octroyées par la ville de Moutier et faire face aux difficultés techniques liées à des températures estivales toujours plus élevées (plus de 28 degrés le 5 septembre 2023), le conseil d'administration a décidé de mettre les installations à disposition des clubs à partir du 21 octobre 2023.

Lors de la séance du 4 juillet 2023 avec les clubs résidents et locataires, ces derniers ont pris acte de nos décisions et ont fait part des conséquences négatives, voire catastrophiques, au bon fonctionnement de leurs activités respectives.

En effet, des manifestations et autres tournois avaient déjà été agendés, manifestations essentielles pour leurs trésoreries.

Prévôglace SA, à la suite d'une suspension de séance, a dû se rendre à l'évidence des conséquences liées à ses décisions et a donc décidé de reporter la nouvelle date d'ouverture de la patinoire pour la saison 2023-2024.

Cette décision a pu être réalisée grâce aux soutiens financiers du HC Moutier et du CP Moutier ainsi que de l'acceptation de la banque de surseoir les amortissements trimestriels du prêt hypothécaire.

Ces compromis ont permis d'éviter à Prévôglace SA de se trouver dans une situation plus que délicate. Cette opération ne pourra pas se répéter une seconde fois.

A la suite de ces explications, le conseil d'administration de Prévôglace SA a décidé, pour les saisons futures, de ne plus ouvrir la patinoire en été, soit vers mi-septembre, mais bien au contraire de reporter son ouverture en période automnale, donc plus adaptée à ces sports hivernaux.

Lors de sa séance du 14 septembre 2023, le conseil d'administration a donc décidé d'ouvrir la patinoire pour la saison 2024-2025

du samedi 12 octobre 2024 au dimanche 16 mars 2025.

Le conseil d'administration se réjouit des solutions trouvées lors de ses multiples séances pour permettre aux sportifs prévôtois et des environs de pouvoir tout de même pratiquer leur sport favori.

Nous vous prions donc de prendre connaissance de notre décision et ainsi de réfléchir à un report des futurs championnats de hockey sur glace. Une information à la presse ainsi qu'aux propriétaires de patinoires par le biais de l'APAR&T et de l'ASSS-RT est également prévue.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations les meilleures.


Prévôglace SA
Jacques Stalder, président CA

Copie va à l'APAR&T, M. Roger Meuwly, président
Copie va à l'ASSS-RT, M. Sébastien Reymond, secrétaire général